Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau Musée cantonal des beaux-arts : le site est choisi et l'étude se poursuit

Bâtiment du Crédit Foncier à Chauderon, Flon, Sébeillon ou Bellerive, autant de variantes sur lesquelles une commission ad hoc a planché avant de rendre son rapport au Gouvernement qui vient de se déterminer : le site de Bellerive est le plus approprié au déménagement du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA). Le Conseil d'Etat demande un crédit pour engager les études préliminaires.

La volonté de transférer le MCBA hors du Palais de Rumine remonte à 1991, date à laquelle le Conseil d'Etat s'est prononcé sur le principe de ce transfert. En effet, la situation actuelle limite l'avenir du musée ne lui permettant pas de développer ses activités, d'être à la hauteur de l'offre culturelle lausannoise et vaudoise, d'encourager les propriétaires de collections contemporaines qui seraient prêts à en faire donation, à les léguer ou les déposer et de contribuer valablement à l'attractivité touristique et économique lausannoise et vaudoise.

En 1997, un projet émanant de personnalités vaudoises proposait au Conseil d'Etat d'acquérir le Bâtiment de l'ancien Crédit Foncier Vaudois à Chauderon. Le Conseil d'Etat a souhaité ne pas suivre une seule piste et a confié à une commission ad hoc le soin d'examiner ce scénario ainsi que toutes autres variantes possibles.

C'est le scénario de Bellerive qui l'emporte (parcelle limitée au sud par la jetée de la CGN, à l'est par le chantier naval, à l'ouest par le quai du Vent blanc et les Bains de Bellerive-Plage). Ses avantages sont considérables : le cadre exceptionnel, au c?ur d'une zone vouée aux loisirs et à vocation culturelle (proximité du Musée Olympique et du Musée de l'Elysée), permettrait la construction d'un bâtiment de grande qualité architecturale et répondant aux exigences d'aujourd'hui en matière de conditions d'exposition (lumière, sécurité, etc.), sans parler des possibilités d'aménagement extérieur pouvant accueillir des sculptures.

Moins coûteux que la réaffectation de Chauderon, dont le bâtiment s'est par ailleurs révélé insuffisant pour contenir le programme du musée, ce projet est l'un des plus raisonnables avec une construction estimée à 54 millions. Enfin, il retient l'attention de partenaires privés dont la participation aux investissements pourrait alléger la facture de façon non négligeable.

Le Conseil d'Etat va donc mettre en ?uvre les actions nécessaires à la poursuite du projet. Il mandate la commission déjà formée pour la poursuite des études et va demander un crédit de 380'000 francs pour définir la programmation en vue d'un concours d'architecture et pour élaborer le plan d'affectation cantonal ; les partenaires privés participeront à cette étude pour un montant de 100'000 francs. Si tout va bien, le futur MCBA pourrait ouvrir ses portes en 2007.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2001

Claude Ruey, (DIRE) 021 316.40.62, 079 310.84.27 ou Philippe Biéler, (DINF) 021 316.70.11
Brigitte Waridel, Chef du service des affaires culturelles, tél. 021/316'33'00 Eric Perrette, Chef du service des bâtiments, tél. 021/316'73'10

MCBAsynthèse
Transp. MCBA10.1.01